

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL des DÉLIBÉRATIONS

4ème RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE 2020

Séance du 21 octobre 2020

CD20201021_56
id. 5504

Le 21 octobre 2020, les membres du Conseil départemental légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département (82 Montauban) sous la présidence de Monsieur Christian ASTRUC, Président du Conseil départemental.

*Nombre de membres du Conseil départemental : 30
Quorum : 16.*

Sont présents :

M. ASTRUC, Mme BAREGES, Mme BAULU, M. BERTELLI, M. BESIERS, Mme BOURDONCLE, Mme CABOS, Mme COLOMBIE, Mme DEBIAIS, M. DESCAZEUX, Mme FERRERO, M. GONZALEZ, M. HEBRARD, M. HENRYOT, Mme JALAISE, Mme LE CORRE, Mme MAURIEGE, Mme MORVAN, Mme RIOLS, M. ROGER, Mme SARDEING-RODRIGUEZ, Mme TURELLA-BAYOL

Sont représenté(s) :

M. ALBUGUES (pouvoir à Mme FERRERO), M. BAYLET (pouvoir à Mme LE CORRE), M. BEQ (pouvoir à Mme TURELLA-BAYOL), M. DEPRINCE (pouvoir à M. GONZALEZ), M. MARDEGAN (pouvoir à M. ASTRUC), Mme NEGRE (pouvoir à M. ROGER), M. VIGUIE (pouvoir à Mme MAURIEGE), M. WEILL (pouvoir à Mme SARDEING-RODRIGUEZ)

Le quorum légal est atteint, l'Assemblée départementale a délibéré.

DÉLIBÉRATION

MOTION DE SOUTIEN CONTRE UNE MENACE DE FERMETURE DE LA SOCIÉTÉ ANNIC DE LAGUÉPIE - GROUPE HONEYWELL

Vu l'article 217 du règlement intérieur,

Considérant que Madame Monique Ferrero, conseillère départementale du canton Quercy-Rouergue a déposé le 8 octobre 2020 une motion,

Considérant que la motion présentée est recevable,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Adopte la motion suivante :

« La société Annic créée par la famille Mercadier en 1977 à Laguérie est spécialisée dans la chaussure de sécurité. Elle est le fleuron de ce territoire. En 2010, cette société est rachetée par le groupe américain Honeywell. Cette entreprise se développe, atteint un niveau de technologie performant, unique au monde et très compétitif produisant jusqu'à 1,5 million de paires de chaussures par an. Le dernier chiffre d'affaires connu : plus de 31 000 000 €. 90 salariés, tous du territoire, travaillent selon les 3x8. Depuis le début de l'année 2020, de lourdes inquiétudes pèsent sur le devenir de l'entreprise suite à divers constats :

- *le dernier directeur du site, Monsieur Fourest, n'a pas été remplacé ;*
- *le site de distribution CEP groupe Honeywell en Belgique, premier client de l'unité de production de Laguérie a fermé ;*
- *dépôts à la retraite non remplacés depuis ces 10 dernières années ;*
- *plus que 61 salariés (20 % de baisse de l'effectif) ;*
- *plus que 2 intérimaires sur 15 ;*
- *paramétrage des produits brevetés pour délocalisation en Chine ou en Inde ;*
- *pas de remplacement du responsable recherche et développement ;*
- *suppression du service recherche et développement prévue depuis 2 ans ;*
- *chute du carnet de commande de 26 % par rapport à l'année dernière ;*
- *duplication d'une gamme de chaussures (Ultimate) produites jusqu'ici à Laguérie en Chine.*

Un comité de direction s'est constitué. Sur le site, on attend avec impatience des réponses aux craintes évoquées, aux questions posées au plus haut de la direction nationale France du groupe Honeywell, depuis janvier 2020. Le directeur national de Honeywell France doit venir sur le site prochainement.

Considérant que la fermeture de cette usine impacterait fortement la dynamique et les ressources de ce territoire,

Considérant que le transfert à l'étranger d'un savoir-faire local est un détournement du patrimoine économique française,

Considérant que l'arrêt d'activité sur ce site serait un désastre social,

Les élu(e)s du Conseil départemental sensibilisé(e)s sur cette situation, soutiennent cette motion contre la fermeture de l'unité de production Honeywell de Laguérie et demandent à Monsieur le Président d'accompagner cette motion d'un courrier à destination du Ministre de l'économie, Monsieur Bruno Lemaire. »

Adopté à l'unanimité.

Le Président ,

Christian ASTRUC